



Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
17 janvier 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 6^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 10 octobre 2012, à 10 heures

Président : M. Talbot (Guyana)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-54137X (F)



Merçi de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 15.

Débat général (suite)

1. **M. Apakan** (Turquie) dit que comme il y a encore beaucoup à faire pour réaliser chacun des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le programme de développement pour la période ultérieure devrait compléter, et non pas remplacer ou compromettre les efforts déjà déployés. À ce sujet, le Gouvernement turc se réjouit de ce que fait le groupe spécial des Nations Unies pour préparer, à l'échelle du système, le programme de développement pour l'après-2015, et de la création par le Secrétaire général, par la suite, du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. De plus, le document issu de la Conférence Rio+20 prévoit la création d'un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les objectifs de développement durable, dont l'apport aidera à définir la marche à suivre.

2. Pour la Turquie, les priorités du développement durable comprennent l'accès de tous aux soins de santé et à l'éducation, à l'eau potable, à l'énergie et la sécurité alimentaire; une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles, l'inclusion des groupes défavorisés et un développement économique solidaire. La Turquie est devenue récemment un pays donateur et joue un rôle majeur dans la coopération internationale pour le développement; en 2011 elle a accueilli la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et elle attache une grande importance à l'application intégrale du document issu de cette conférence, qui est le Programme d'action d'Istanbul. Il est indispensable de réaliser une vraie synthèse de ce document et de celui issu de la Conférence Rio+20, au cours de laquelle les engagements politiques pris en faveur des pays les moins avancés ont été renouvelés.

3. La population urbanisée, dans le monde, dépasse maintenant 50 % de la population mondiale et cette proportion augmente rapidement; la Turquie réaffirme son engagement d'accueillir la Conférence des Nations Unies Habitat III, grande réunion qui offrira une occasion unique d'intégrer le développement urbain mondial dans le programme de développement pour l'après-2015.

4. **M^{me} Chilenje Nkhoma** (Malawi), rappelant les difficultés auxquelles se heurtent les pays les moins avancés, tels que le sien, quand ils tentent de réaliser

un développement durable – difficultés encore aggravées par les conséquences de la crise financière mondiale – engage la Commission à prêter une attention particulière aux besoins de ces pays. Sa délégation espère que le Programme d'action d'Istanbul sera intégralement appliqué, ce qui permettrait aux pays les moins avancés d'avoir accès en franchise de droits et sans contingent aux marchés des pays développés et d'augmenter leur capacité du côté de l'offre.

5. Le Gouvernement de son pays a lancé un programme de relance économique qui vise à rétablir la stabilité macroéconomique conformément à la stratégie nationale de développement à moyen terme, dans l'espoir de réaliser au moins certains des OMD d'ici à 2015. Des projets ont été choisis dans cinq domaines prioritaires : énergie, tourisme, agriculture, mines et équipement. La Présidente du Malawi a récemment pris plusieurs initiatives sur la santé maternelle et la réduction de la pauvreté. Ces efforts seraient financés par des partenariats public-privé. Son gouvernement continuera à promouvoir l'établissement d'institutions fortes, capables d'encourager la croissance des entreprises et l'investissement productif et d'aider à appliquer l'initiative « Aide pour le commerce », qui devrait permettre au Malawi d'être concurrentiel dans l'économie mondiale.

6. Le Malawi attache une attention particulière au changement climatique dans sa stratégie nationale car il a souffert de ses répercussions. La délégation accueille avec intérêt le document issu de la Conférence Rio+20 et engage la communauté internationale à honorer les engagements pris lors des conférences des Nations Unies sur le changement climatique tenues à Cancun et Durban, et elle réaffirme combien il importe de parvenir à un accord de qualité sur une seconde période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

7. Elle s'inquiète de la suspension prolongée du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha pour le développement et engage instamment la communauté internationale à faire preuve de flexibilité et à manifester une volonté politique de mener à bien ces négociations d'une façon qui facilite l'accès des pays en développement à un système commercial international juste et équilibré.

8. **M. Weisleder** (Costa Rica) se dit encouragé par les résultats tangibles obtenus à la Conférence Rio+20,

preuve que le multilatéralisme demeure pour la communauté internationale l'instrument de choix pour réaliser un développement durable équitable et profitant à tous. De par sa position géographique, le Costa Rica est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles et donc aux dévastations socioéconomiques qu'elles entraînent souvent; or le pays n'a pas les moyens de remédier entièrement à leurs conséquences. Son gouvernement demande donc une augmentation des investissements consacrés à la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux. Pour sa part, le Costa Rica cherche à susciter une prise de conscience mondiale de la nécessité d'augmenter l'aide aux pays considérés comme exceptionnellement vulnérables aux effets du changement climatique. Le Costa Rica noue des alliances avec des pays affectés comme lui, notamment dans le cadre du Forum sur la vulnérabilité climatique, aux côtés du Bangladesh et des Maldives, ou à l'occasion du lancement récent de l'Observatoire de la vulnérabilité climatique.

9. L'investissement dans le secteur social et la protection des ressources naturelles demeurent les éléments essentiels de la trajectoire choisie par son gouvernement pour réaliser le développement durable. Un système multilatéral cohérent, intégré et souple devra soutenir les efforts nationaux. À cette fin, l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement doit utilement aider à intégrer les pratiques optimales dans le domaine du développement. Les États doivent soutenir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la coopération avec la société civile et le secteur privé pour tenter de résoudre les problèmes mondiaux, et faciliter un développement durable socialement équilibré.

10. La conjoncture économique actuelle appelle l'adoption par les Nations Unies d'une démarche pragmatique, sereine, en matière de politique macroéconomique. Il faut continuer à élaborer des politiques microéconomiques et macroéconomiques caractérisées par des mesures anticycliques. Les mesures visant à réduire les déficits doivent rationaliser les dépenses publiques et rechercher une redistribution des revenus au moyen d'une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques; en outre, il faut élaborer une fiscalité qui allège le fardeau fiscal pesant sur les pauvres et la classe moyenne. Le but visé doit être d'établir une architecture financière mondiale assez souple pour se prêter à une régulation

efficace, qui assure une protection contre la prise de risques excessifs sans paralyser les flux financiers. La réforme du système financier international doit avoir une dimension déontologique, qui affirme la responsabilité sociale des opérateurs financiers; une réglementation incitative et dissuasive doit refléter ce souci déontologique.

11. Il engage les membres de l'Organisation mondiale du commerce à faire preuve de flexibilité et à manifester la volonté politique indispensable pour mener à bien le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha.

12. **M. Tachie-Manson** (Ghana) dit que le multilatéralisme a marqué des points avec la conclusion d'un accord sur le document issu de la Conférence Rio+20, et que le succès de la Conférence dépend en fin de compte des mesures qui seront effectivement prises pour appliquer le texte, étant donné que les pays ne se sont pas mis d'accord sur les moyens d'exécution. Il appelle donc à une action accélérée sur les procédures de suivi à l'Assemblée générale, en particulier en ce qui concerne la formulation d'objectifs de développement durable.

13. Le programme de développement pour l'après-2015 ne doit pas être prescriptif, mais il doit au contraire mettre clairement et simplement l'accent sur le développement humain et l'élimination de la pauvreté. Le calendrier à retenir devrait être assez long pour permettre à des changements profonds d'avoir lieu et de réaliser des évolutions majeures dans de nombreux pays.

14. Le Ghana aura, en 2015, atteint certains des OMD mais pas tous, de sorte qu'il s'attend à ce que les objectifs soient prorogés et intégrés dans le programme de développement pour l'après-2015, peut-être sous une forme refondue qui tienne compte des nombreuses critiques dont ils ont fait l'objet. En effet, les OMD méconnaissent certains domaines du développement tels que le commerce international, la croissance économique et l'adaptation au changement climatique, et ces objectifs pourraient être inclus dans le programme. Pour que celui-ci profite vraiment aux pauvres, la communauté internationale doit investir dans l'amélioration des sols, qui constituent leur première ressource, et prendre l'engagement mondial d'inverser cette tendance et de remettre en état les sols dégradés, car ce serait là un moyen de résoudre le problème des migrations, du manque d'eau, de la faim

et de l'insécurité alimentaire, parmi de nombreux autres problèmes mondiaux.

15. Les hausses brutales des prix des denrées alimentaires ces dernières années ont eu un effet dévastateur sur les pauvres, de sorte que la sécurité alimentaire et le développement agricole doivent figurer parmi les priorités du programme international de développement. Son gouvernement a pris des mesures pour donner aux jeunes les équipements nécessaires pour qu'ils se lancent dans l'agriculture et accroissent la productivité, et il a facilité les partenariats public-privé en vue de la création d'entreprises agricoles commerciales et d'usines qui cherchent à approvisionner les marchés intérieurs et internationaux. Cependant, les efforts déployés dans le pays ne suffisent pas pour améliorer vraiment la situation tant que des subventions agricoles aux agriculteurs des pays riches seront accordées, et tant que les mesures de contrôle à l'exportation des denrées alimentaires n'auront pas été examinées au niveau multilatéral.

16. Le Ghana soutient entièrement l'Initiative du Secrétaire général pour une énergie durable pour tous, car il reconnaît que l'obtention de l'énergie à un coût raisonnable, la facilité d'accès et la sécurité énergétiques sont des conditions préalables de tout développement économique et social véritable. En dehors de l'Initiative, qui a déjà attiré des promesses de contributions financières substantielles et amorcé des réformes du secteur de l'énergie qui profiteront à des millions de personnes, le Gouvernement ghanéen a demandé que l'on proclame une décennie de l'énergie durable pour tous afin de souligner l'importance des questions énergétiques dans l'agenda mondial du développement.

17. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement de 2012 définira de nouvelles orientations des politiques de développement, qui devront renforcer les principes de l'appropriation nationale, de la responsabilité mutuelle et de la transparence, constater les besoins et les priorités des pays en développement, tenter de remédier au déséquilibre grandissant entre les ressources de base et les autres ressources pour les activités opérationnelles et renforcer la cohérence entre les organismes de développement des Nations Unies.

18. **M. Kim Un Chol** (République populaire démocratique de Corée), rappelant l'effet dévastateur

sur l'économie mondiale des crises économiques et financières et du comportement arbitraire, arrogant, de quelques pays dans les relations internationales, dit que la Commission doit examiner plusieurs questions importantes. D'abord, celle de l'établissement au plus vite d'un système économique international équitable et non discriminatoire, car les relations économiques internationales reposant sur la spéculation et l'injustice, qui expliquent la crise actuelle, constituent un obstacle insurmontable au développement durable. En particulier, les pays développés doivent renoncer à leurs politiques économiques spéculatives pour adopter de nouvelles méthodes de développement qui respectent les intérêts des pays en développement.

19. Deuxièmement, les relations économiques multilatérales et la coopération pour le développement entre les États Membres doivent être élargies, renforcées et revitalisées sur la base du respect des systèmes sociaux et économiques librement choisis par chaque pays. Certains pays développés utilisent la crise économique comme prétexte pour oublier leurs engagements d'aide publique au développement (APD), ce qui retarde le développement économique des pays en développement qui, de leur côté, sont lésés par le protectionnisme et les pressions exercées sur eux pour qu'ils ouvrent leurs marchés. L'allègement de la dette extérieure et le transfert des brevets et des technologies pourraient également concourir aux efforts de développement économique.

20. Troisièmement, le rôle des Nations Unies face à l'actuelle crise économique doit être renforcé. L'Organisation, ses institutions spécialisées, ses fonds et ses programmes doivent fournir une aide aux pays en développement et empêcher certains pays de manipuler les activités de développement de l'Organisation en imposant des conditions politiques préalables. À ce sujet, il faut prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme aux sanctions économiques imposées par les États-Unis d'Amérique et les États qui les suivent, qui violent la souveraineté économique des pays et contreviennent à leur droit au développement.

21. La République populaire démocratique de Corée procède actuellement à une transformation dynamique dont le but est d'en faire une nation économiquement puissante dotée d'une économie technologiquement avancée basée sur la connaissance et, à cette fin, son gouvernement a adopté des méthodes novatrices dans sa stratégie de développement dans l'esprit de

l'évolution mondiale pour un développement durable et en recherchant le bien-être de son peuple, qui est sa priorité absolue.

22. **M. Manongi** (République-Unie de Tanzanie) dit que son pays a, en 2011, subi plusieurs chocs qui ont compromis l'offre économique, et notamment une sécheresse qui a frappé toute la région et qui a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et une réduction de la production d'électricité d'origine hydraulique. L'inflation a atteint près de 20 % à la fin de 2011, mais semble avoir reculé à 15,7 % en juillet 2012. Malgré la grande instabilité des coûts des produits de base, une réduction des possibilités d'exportation et plusieurs autres facteurs qui continuent à faire problème, l'économie tanzanienne a néanmoins réalisé une croissance de 6,4 % de son PIB en 2011 grâce à une vigoureuse expansion du secteur du bâtiment et de celui des services.

23. S'agissant des OMD, il faut continuer à réfléchir à ce que seront les objectifs après la date butoir de 2015, car il est probable que plusieurs pays africains ne parviendront pas à les réaliser à cette date. Il serait indiqué d'inclure les OMD parmi les nouveaux objectifs de développement durable car un grand nombre de pauvres, de par le monde, dépendent de leur habitat naturel pour survivre, et il faut poursuivre les efforts internationaux visant à éliminer la pauvreté car ces efforts assurent souvent une protection de ces habitats. Les objectifs de développement durable doivent profiter à tous, être centrés sur la population et donc inclure les questions d'égalité qui sont traitées par les OMD.

24. La Tanzanie continuera à privilégier l'agriculture et la sécurité alimentaire et le Gouvernement tanzanien aide à cet effet les petits agriculteurs, par des services de vulgarisation agricole, par la recherche agronomique, la formation et l'éducation agricoles, et en augmentant les ressources consacrées au programme agricole actuel du pays.

25. Les efforts de la Tanzanie dans le domaine de l'énergie concernent un certain nombre d'options de dosage de la production d'énergie, l'accent étant mis sur l'infrastructure économique. Le secteur privé apporte une participation accrue à la réalisation de ces mesures, et les autorités ont mis en place des régimes réglementaires efficaces et créé un environnement propice à l'activité des entreprises et aux partenariats public-privé.

26. Les pays les moins avancés sont directement menacés par la tendance nouvelle à les oublier ou les exclure de l'économie mondiale que l'on constate dans l'impasse du cycle de Doha. Or, les résultats des négociations de Doha devraient avoir pour effet de protéger les intérêts des pays en développement, en particulier les plus pauvres. Il engage instamment les négociateurs à faire preuve de retenue et d'un esprit de compromis afin d'éviter le protectionnisme.

27. Constatant l'effet négatif du renchérissement des produits de base sur les gains de développement de son pays, il engage la communauté internationale à instituer un régime réglementaire ayant pour but de maîtriser la spéculation excessive et d'éliminer diverses autres pratiques commerciales néfastes, de façon à protéger les intérêts des pays pauvres. De plus, il faut prendre de nouvelles initiatives sur la question de la dette et du développement car la détérioration de l'économie mondiale fait que beaucoup de pays, surtout les pays pauvres, ont du mal à servir leur dette. La Tanzanie est de plus en plus préoccupée par l'augmentation, sur son territoire, des migrants en situation irrégulière venus des pays de la Corne de l'Afrique; pour assurer un contrôle plus efficace il faut créer des capacités dans les pays en développement.

28. Son pays est parvenu à améliorer l'exécution des programmes des Nations Unies, grâce au programme expérimental « Unis dans l'action », et un programme commun de pays a été adopté par les conseils d'administration du PNUD. Cependant, il aimerait voir une initiative similaire de la part des autres organismes et fonds des Nations Unies visant à assurer l'unité d'action et réduire ainsi les coûts de transaction; il faut pour cela adopter de meilleures modalités de fonctionnement des organes directeurs de ces organismes.

29. **M^{me} Agladze** (Géorgie) est particulièrement satisfaite du document issu de la Conférence Rio+20, qui réaffirme les engagements internationaux en faveur du droit à l'éducation dans le contexte du développement durable. À ce sujet, le Gouvernement géorgien a convoqué en septembre 2012 la Conférence intergouvernementale Tbilisi +35 sur l'éducation en matière d'environnement pour le développement durable, afin de rappeler et de faire appliquer l'appel mondial à l'éducation pour l'environnement comme moyen de développement durable, qui avait été lancé dans la Déclaration de Tbilisi de 1977. Les principaux objectifs étaient de mettre en place une plateforme

pour une coopération internationale améliorée composée des autorités nationales chargées de l'environnement, de l'éducation et des autres secteurs pertinents; son but aussi était de répondre à la nécessité de trouver un bon équilibre entre conservation environnementale et développement, et de faire le bilan des réalisations des 35 dernières années et formuler des recommandations pour l'éducation aux fins du développement durable après 2014. Le communiqué de Tbilisi, publié à l'issue de la Conférence, appelle à une meilleure intégration des démarches convenues et à des pratiques optimales dans les politiques nationales, régionales et mondiales. Le Gouvernement géorgien reste très attaché à la réalisation des objectifs de l'éducation aux fins du développement durable.

30. **M. Le Hoai Trung** (Viet Nam) dit que face à la lenteur de la reprise économique, au blocage des négociations commerciales mondiales et aux tendances négatives concernant la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire, la lutte contre les maladies et le climat mondial, la plupart des pays se trouvent devant la nécessité de trouver un modèle de croissance durable plus efficace.

31. Constatant le rôle crucial que jouent les mécanismes internationaux de gouvernance face à de tels problèmes mondiaux, il engage les Nations Unies à améliorer les discussions avec les institutions économiques, commerciales et financières mondiales et approuve les mesures visant à établir un cadre efficace de consultations entre l'Assemblée générale et ces institutions. Les résultats du suivi de la Conférence des Nations Unies de 2009 sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement doivent être examinés dans ce contexte. Le Gouvernement vietnamien est fermement convaincu qu'il demeure absolument prioritaire de promouvoir les mandats confiés aux Nations Unies sur d'importantes questions de développement social, et notamment l'engagement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres engagements convenus sur le plan international.

32. La diminution des ressources affectées à la coopération pour le développement – domaine considéré comme fondamental dans le travail de l'Organisation – a des répercussions négatives qu'il faut étudier dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement. Le Viet Nam attache une grande importance à la formulation du programme des Nations

Unies de développement pour l'après-2015, qui devra s'appuyer sur les réalisations passées et éviter les doubles emplois s'agissant aussi bien des thèmes traités que des mécanismes. Enfin, il appuie les efforts que fait le Secrétaire général pour promouvoir le développement durable dans son programme d'action pour les cinq prochaines années.

33. **M. Al-Ojari** (Yémen) dit que les pays en développement s'efforcent de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, mais que leurs efforts sont compromis par la rareté des ressources et par le fait que les conditions de l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement ne sont pas réunies. Il est donc impératif que la communauté internationale assume ses responsabilités à ce sujet en fournissant une aide aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés. La délégation yéménite espère voir appliquer le texte issu de la Conférence Rio+20 et celui de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

34. Les événements du printemps arabe ont retenti de manière négative sur la situation socioéconomique du Yémen; le pays ne pourra vraisemblablement pas réaliser les OMD, ce qui aggravera les souffrances de nombreux Yéménites, de plus en plus exposés au chômage et à la pauvreté qui l'accompagne. Les projets de développement sont au point mort fait de la crise économique, et bien souvent des enfants sont obligés de quitter l'école pour travailler afin d'aider leur famille.

35. La communauté internationale doit résoudre les problèmes posés par le changement climatique et les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris dans le passé dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole Kyoto.

36. **M. Thu** (Myanmar) dit que la Conférence Rio+20 a placé les priorités du développement durable au centre de l'agenda mondial du développement, de façon à inclure des objectifs de développement durable dans la poursuite des OMD en 2015. Le gouvernement de son pays, qui a subi d'importants changements politiques, a lancé une série de réformes économiques accélérées pour améliorer la situation socioéconomique des habitants du Myanmar, dans le but de faire de ce pays un nouveau modèle économique en Asie. Le Gouvernement table sur une croissance annuelle de

PIB de 7,7 % et sur un triplement du revenu par habitant dans les cinq prochaines années. La croissance actuelle, dans le pays, est comparable à celle des pays de la région à croissance rapide.

37. Le Myanmar a notamment adopté, pour le long et le court termes, des plans de développement rural, de valorisation des ressources humaines et d'investissement. Le gouvernement formule de nouvelles politiques économiques et apporte des amendements à certaines lois et règles afin d'augmenter le revenu des habitants du pays. L'une de ses priorités est la stabilité macroéconomique, et il a adopté un système de taux de change flottant et une loi sur la microfinance, qui contribuent considérablement au développement rural et à l'atténuation de la pauvreté. Une loi sur l'investissement étranger sera rapidement promulguée afin d'améliorer les investissements étrangers et locaux, et des mesures sont prises aux fins d'une plus grande transparence et d'une meilleure impartialité dans le secteur de l'énergie et des mines.

38. Pour assurer une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles tout en améliorant le bien-être de la population, le Myanmar a opté pour une nouvelle politique de développement centrée sur les principes de l'économie verte et de la croissance verte. Les changements positifs intervenus dans le pays ont suscité un large soutien international et ont amené la levée des sanctions commerciales et des restrictions sur les investissements qui frappaient le Myanmar. Il exprime sa profonde gratitude à la communauté internationale pour le soutien apporté et pour la reprise de l'aide et des relations par le commerce et les investissements, et il espère que les restrictions commerciales seront entièrement levées.

39. **M. Alcántara Mejía** (République dominicaine) dit que la communauté internationale doit faire la guerre à la pauvreté afin d'éliminer ce fléau universel, qui prive des millions d'être humains de leurs droits fondamentaux et compromet le fonctionnement de la démocratie participative. Malgré de nombreux efforts publics, privés, caritatifs et autres pour éliminer la pauvreté, celle-ci continue à coûter la vie à des milliers de personnes tous les jours. Des progrès prometteurs ont bien été faits, mais il est nécessaire de protéger ces avancées des ravages de la crise économique et de la crise alimentaire mondiales. Comme les familles pauvres consacrent jusqu'à plus de 90 % de leur revenu

à l'alimentation, la faim demeure l'un des principaux obstacles à l'élimination de l'extrême pauvreté.

40. La République dominicaine est très attachée à la lutte contre la pauvreté et la faim et s'efforce d'améliorer et de redéfinir ses stratégies afin de réaliser une réduction appréciable de l'inégalité, de l'exclusion sociale et de la pauvreté dans le pays. Son gouvernement étudie un large ensemble de mesures éprouvées d'élimination de la pauvreté, et s'est notamment engagé à réduire de 15 % l'incidence de la pauvreté et à sortir 400 000 familles de l'extrême pauvreté au cours des quatre prochaines années.

41. Le Gouvernement, sachant bien que l'une des conditions préalables de l'élimination de la pauvreté est l'existence d'un système d'éducation universel, cherche à éliminer l'analphabétisme au cours des deux prochaines années et entend doubler les crédits publics accordés à l'éducation préuniversitaire à compter de 2013.

42. La lutte contre la pauvreté ne peut être contenue dans des limites culturelles ou des frontières nationales; elle s'inscrit dans un effort plus large, car la faim et la pauvreté frappent également des pays développés. Il faut mettre en place une réglementation susceptible de garantir la sécurité alimentaire, compromise par l'existence d'un cercle vicieux qui, une fois déclenchée la hausse des prix des denrées alimentaires conduit à l'adoption de subventions agricoles qui à leur tour se traduisent par des déficits budgétaires et par une instabilité de l'économie nationale. Des mesures intérieures prises pour lutter contre la pauvreté doivent s'accompagner d'une volonté plus marquée de la part du monde développé d'édifier un système financier et commercial plus juste et plus équilibré. Il faut également soutenir plus activement l'amélioration de l'infrastructure, qui favorise les échanges commerciaux nationaux et transnationaux, encourage la compétitivité et crée des emplois.

43. **M. Govrin** (Israël) dit que son gouvernement a démontré son attachement au développement durable par l'action de son Agence de coopération internationale pour le développement (MASHAV). Les innovations de cette agence dans les technologies agricoles et le traitement des eaux usées en Afrique, ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pollution de l'eau sur ce continent. L'Agence a également signé un accord avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

(ONUDI) en mai de cette année sur les questions de sécurité alimentaire, de gestion de l'eau et de développement industriel en Afrique et dans les pays les moins avancés.

44. Israël a accueilli comme chaque année une conférence sur l'énergie renouvelable, ayant reconnu le potentiel que recèlent les formes renouvelables d'énergie pour stimuler le développement durable. Son gouvernement a également pris d'importantes mesures pour lutter contre la dégradation des sols et la désertification, ainsi que pour partager son expérience dans ces disciplines avec les spécialistes d'autres pays touchés.

45. La promotion, par Israël, de l'esprit d'entreprise depuis plus de six décennies s'explique par l'idéal juif, qui consiste à donner à ceux qui sont dans le besoin les moyens de se prendre en charge. MASHAV a ainsi formé des milliers de jeunes entrepreneurs, dont des femmes, dans différents pays d'Amérique et d'Europe du Sud-Est, en coopération avec des organismes tels que le *Young Americas Business Trust* et avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Il espère donc que l'on va poursuivre l'examen des nombreux aspects et des nombreux avantages de la promotion de l'esprit d'entreprise dans les pays en développement – car c'est un moyen de créer des emplois, d'améliorer la situation sociale, d'encourager la créativité et surtout de donner aux hommes, de par le monde, les moyens d'agir.

46. Comme il se prépare à remplir son rôle au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2013, Israël s'est engagé à poursuivre sa collaboration avec les organismes des Nations Unies et avec les États Membres, et à contribuer à la formulation du programme de développement pour l'après-2015.

47. **M. Kasese-Bota** (Zambie) dit que la Zambie est toujours attachée à réaliser les OMD, alors même que les pays les moins avancés, comme le sien, n'y parviendront pas. La Zambie a été reclassée en 2011 parmi les pays à revenu moyen de la tranche inférieure par les institutions de Bretton Woods, mais en 2010 l'incidence de la pauvreté demeurait à 60,5 %. La réduction de la pauvreté a pris du retard car la forte croissance économique enregistrée en Zambie n'est pas de nature égalitaire, étant entraînée par les secteurs à forte intensité capitaliste qui ont un impact très limité sur les plus pauvres des Zambiens, tandis que le

secteur agricole continue à enregistrer de mauvais résultats.

48. Les pays en développement et leurs partenaires doivent veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 tienne compte des succès, des préoccupations et des problèmes rencontrés dans les efforts déployés pour atteindre les OMD. Le Gouvernement zambien attend avec intérêt de pouvoir lire le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau créé par le Secrétaire général, et il espère que le comité qui formulera les objectifs de développement durable préconisés dans le document issu de la Conférence Rio+20 s'appuiera sur les OMD.

49. La Zambie réaffirme son attachement à la réalisation du Programme d'action d'Istanbul adopté par la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et elle intègre les dispositions de ce programme dans ses propres politiques et stratégies de développement.

50. Les problèmes systémiques qui se posent à la communauté mondiale ne pourront être résolus que par une réforme du système financier mondial, en particulier de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ces institutions devraient encourager la croissance des petites et moyennes entreprises qui sont les plus efficaces pour améliorer le sort des gens ordinaires. Constatant qu'il faut réformer les Nations Unies afin de permettre à l'Organisation de mieux s'acquitter de son rôle dans la gouvernance économique mondiale, il engage instamment les États Membres à s'efforcer de formuler des réponses coordonnées et détaillées aux grands problèmes de gouvernance économique et de renforcer le rôle du système des Nations Unies pour le développement dans la solution des crises mondiales.

51. Pour que les pays en développement profitent de manière égale du commerce mondial, il faut rendre le système commercial multilatéral plus équitable. Les États Membres doivent donc honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement et relancer le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha pour le développement, qui est actuellement bloqué, et les pays développés devraient exempter les pays les moins avancés, en 2015 au plus tard, des droits et contingents qui leur sont imposés. En outre, le Fonds vert pour le climat doit commencer à fonctionner, de façon à donner aux pays en développement un accès facile et équitable aux sources d'énergie durables.

52. **M. Lupan** (République de Moldova) loue le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative mondiale sur l'énergie durable pour tous. Le document issu de la Conférence Rio+20 reconnaît l'importance critique de l'énergie pour le développement.

53. Le développement durable est directement lié à l'efficacité énergétique. Bien conscient que sa dépendance à l'égard de l'énergie importée est cause de vulnérabilité économique et de disparités sociales, son gouvernement a adopté une stratégie visant à réduire cette dépendance, diversifier les sources d'énergie et développer des sources d'énergie renouvelables. Cette stratégie devrait réduire la pauvreté en garantissant à la population l'accès à des sources d'énergie à un prix abordable.

54. Son gouvernement s'est engagé à mettre au point une politique nationale et à contribuer à une meilleure coopération internationale sur la question des migrations. La République de Moldova passe d'un modèle de croissance dépendant des transferts de fonds de ses travailleurs expatriés à un modèle reposant sur l'investissement et les industries d'exportation. Des efforts concertés pour améliorer les conditions de l'activité économique intérieure, investir dans l'infrastructure et lutter contre la corruption devraient inciter certains expatriés moldoves à rentrer dans le pays et à prendre part à la construction d'une économie durable. À ce sujet, il souligne l'importance d'un débat productif à la prochaine session de la Commission des Nations Unies sur la population et le développement.

55. La République de Moldova est, comme d'autres États Membres, préoccupée par l'échec imminent de la réalisation des OMD dans les limites de temps convenues au plan international. Alors que la communauté internationale vise légitimement à faire progresser les nouveaux objectifs de développement durable qui seront élaborés, comme la Conférence Rio+20 en a formulé l'intention, ce processus ne doit pas faire oublier les efforts que font les pays pour réaliser les OMD eux-mêmes.

56. **M. Sahakov** (Arménie) dit que son pays a pleinement participé au processus Rio+20; en effet, le développement durable suppose un engagement constant de tous les États Membres. L'application effective des décisions adoptées à la Conférence jouera un rôle décisif dans les futures délibérations sur le développement durable.

57. La vulnérabilité des pays en développement tels que le sien au lendemain de la crise financière mondiale doit être reconnue; néanmoins, l'Arménie persévère dans sa détermination à atteindre en 2015 au plus tard les objectifs du Millénaire pour le développement. Pays sans littoral, l'Arménie sait combien il importe de desserrer les contraintes qui pèsent sur le développement du fait du manque d'accès à la mer, de l'isolement sur les marchés mondiaux et des coûts de transit, et combien il importe d'appliquer le Programme d'action d'Almaty.

58. **M. Lakhali** (Tunisie) dit que la Commission doit s'attacher à garantir l'application des mesures convenues à la conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, à formuler des recommandations pour le choix de stratégies nationales de développement et aider les États à s'attaquer à la pauvreté et au chômage, tout en trouvant un bon équilibre entre durabilité et croissance économique.

59. Le chômage, en particulier chez les jeunes, atteint des proportions critiques dans le monde. Les initiatives prises par l'Organisation internationale du Travail et les stratégies des Nations Unies adoptées au niveau de chaque pays aident à mettre en place une stratégie internationale complète, réunissant tous les acteurs, en particulier les institutions financières internationales et les institutions de développement.

60. S'agissant du changement climatique, la Commission doit adresser un message ferme et cohérent à la Conférence toute prochaine de Doha sur le changement climatique, de façon à refléter la volonté politique de susciter des progrès dans les domaines essentiels et de parvenir à un document juridiquement contraignant.

61. Il se réjouit du fait que le Secrétaire général a fait figurer l'aide aux pays en transition parmi les priorités de l'action des Nations Unies en 2013, car la Tunisie se trouve actuellement dans une transition, après être sortie de nombreuses années de dictature qui ont entraîné un pillage systématique des ressources du pays; il espère que cette aide inclura un soutien politique, juridique et administratif, nécessaire pour recouvrer les fonds qui ont été dérobés par le régime déchu. La Conférence de Doha sur la récupération des fonds dérobés pendant le Printemps arabe pourrait offrir des directives sur les moyens de retracer l'itinéraire de ces fonds, tout en encourageant la

coopération internationale en vue de leur recouvrement et de leur réinvestissement au niveau des collectivités locales.

62. Pour conclure, il appelle une fois de plus les partenaires de développement de la Tunisie à intensifier leurs efforts pour aider ce pays à réaliser les OMD, responsabilité qui incombe à tous les acteurs.

63. **M. Ovalles-Santos** (République bolivarienne du Venezuela) dit que la crise financière et économique mondiale a exposé les lacunes systémiques de l'économie à l'échelle du monde. La République bolivarienne du Venezuela a souligné qu'il fallait d'emblée transformer complètement le système financier et économique international, par une réglementation rigoureuse des systèmes financiers internationaux et un renforcement de l'architecture financière aux niveaux sous-régional et régional. C'est à l'Assemblée générale même de concevoir le nouveau système de gouvernance économique mondiale, et les nouvelles règles qui stimuleront le secteur physique de l'économie. En outre, les systèmes financiers et économiques sous-régionaux et régionaux qui pourraient compléter ou remplacer le système international devraient faire l'objet d'un débat approfondi, tout comme les conclusions des commissions économiques régionales des Nations Unies concernant ces systèmes.

64. Le Comité d'experts établi par le Président de l'Assemblée générale sur les réformes nécessaires du système financier et économique mondial doit continuer son travail. Le rôle des Nations Unies ne doit pas se borner à amortir l'impact de la crise sur le développement, mais l'Organisation doit conserver un rôle actif dans le traitement des questions économiques mondiales. Il est incontestable que le modèle économique mondial reposant sur la spéculation financière, la primauté du capital et la libre entreprise montre des signes de fatigue. Les modèles néolibéraux doivent être remplacés par des modèles authentiquement démocratiques reposant sur la solidarité et le respect de la souveraineté et de la liberté des peuples de choisir leur système politique et économique propre.

65. Des mécanismes régionaux novateurs tels que la Banque ALBA, le Système unitaire de compensation régional (SUCRE) et la Banque du Sud devraient être encouragés car ils offrent des solutions légitimes novatrices au problème de la dette des pays en

développement; de tels mécanismes répondent en effet aux besoins authentiques des États sans tenter de modifier leur système économique ou politique propre, démontrant ainsi la contribution possible de la coopération Sud-Sud à une nouvelle architecture financière régionale répondant à l'intérêt général.

66. Le programme d'action pour le financement du développement doit être intégralement appliqué, et les pays développés doivent honorer leurs engagements. Des conditionnalités ne sauraient être imposées dans la coopération internationale et, étant souverains, les pays en développement doivent conserver le droit de formuler eux-mêmes leurs propres politiques comme ils l'entendent, sans ingérence des institutions de Bretton Woods. Des instruments tels que les droits de tirage spéciaux pourraient contribuer aux efforts de développement, et seraient un moyen de mettre un terme au monopole que les institutions de Bretton Woods exercent sur le crédit.

67. La République bolivarienne du Venezuela attache une grande importance à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles pour le développement et elle espère participer activement à ce processus. En l'absence d'une norme unique, applicable à tous les pays, pour la fourniture de l'aide, cet examen doit être adapté aux besoins et aux caractéristiques de chaque pays, en tenant compte de ses propres plans et stratégies de développement et en respectant sa souveraineté et son intégrité territoriale.

68. Bien qu'elle soit un important producteur de pétrole, la République bolivarienne du Venezuela satisfait 70 % de ses besoins d'énergie grâce à l'hydroélectricité et, actuellement, 60 % du territoire national est réglementé par une forme ou une autre de préservation de l'environnement. Par solidarité avec les pays en développement, le pays coopère, dans le secteur énergétique, avec les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et c'est un des principaux aspects de sa politique étrangère.

69. **M. Bodini** (Saint-Marin) dit que l'Organisation des Nations Unies est le seul organe mondial ayant la légitimité et l'universalité voulues pour résoudre les graves problèmes économiques et financiers qui se posent actuellement dans le monde. La gouvernance économique mondiale serait un moyen de résoudre des questions liées entre elles telles que le chômage, la nécessaire réduction de l'effet de l'endettement aux niveaux national, institutionnel ou privé, la

préservation des caisses de retraite pour une population qui vieillit, et plusieurs autres problèmes.

70. Le débat thématique de haut niveau sur l'état de l'économie mondiale et de la finance a réaffirmé la légitimité de l'Organisation dans l'examen des questions qui affectent l'ensemble de la communauté mondiale, et surtout la crise financière et économique mondiale. Il est nécessaire de trouver de nouvelles stratégies et de susciter un sentiment de solidarité parmi les pays et les citoyens, face à la montée des tensions sociales qui résultent d'une inégalité persistante. Le débat thématique devrait donc être de nouveau ouvert durant la présente session, ainsi que durant les prochaines sessions de l'Assemblée générale.

71. **M^{me} Viale** (Organisation internationale du Travail – OIT) dit que la fréquence des perturbations sur les marchés mondiaux entraîne un nombre grandissant de problèmes aigus et de nature sociale sur le marché du travail; les perspectives mondiales de l'emploi sont assez sombres, et plusieurs des pays avancés, dévastés par la crise financière, connaissent des niveaux d'inégalité inconnus depuis la Grande Dépression. Au niveau mondial, le chômage frappe 200 millions de personnes environ, dont 75 millions de jeunes, tandis que 910 millions de travailleurs gagnent moins de 2 dollars par jour et n'ont pas de protection sociale adéquate.

72. Les préoccupations mondiales qui concernent le secteur physique de l'économie doivent être au centre des décisions que prendra la Commission. La composition tripartite de l'OIT s'efforce d'assurer la coordination et le caractère global des décisions, qui sont prises pour réduire au minimum la durée et la profondeur du ralentissement de l'économie mondiale, ainsi que pour accélérer la reprise. À ce sujet, deux récentes décisions adoptées par la Conférence internationale du Travail, pourraient servir à compléter le travail de la Commission.

73. D'abord, la résolution sur un appel à l'action constate la nécessité urgente de résoudre la crise de l'emploi des jeunes, étant donné la nécessité de suivre des politiques macroéconomiques qui facilitent le retour à la croissance, suscitent la création d'emplois et encouragent l'investissement productif et l'accès aux moyens financiers. Deuxièmement, comme l'on compte plus de 5 milliards de personnes, dans le monde, qui n'ont pas une protection sociale adéquate, l'OIT a adopté une nouvelle norme internationale du

travail sur les socles nationaux de protection sociale. La recommandation 202 cherche à assurer les soins essentiels, les prestations de santé à la population et la sécurité du revenu de base. Parlant de l'efficacité des socles de protection sociale, avérée durant la crise économique mondiale récente, elle a indiqué que le moment est venu d'appliquer effectivement la recommandation.

74. L'individu et ses moyens d'existence doivent rester dans l'axe de la définition des politiques suivies, et les solutions durables doivent être des solutions universelles. Le Programme de l'OIT pour un travail décent constitue un cadre de politique cohérent, susceptible d'intégrer les dimensions macroéconomiques – relatives à l'emploi, à la société et à l'environnement – d'un modèle de développement efficace.

75. **M. Madiwale** (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – FICR), se réjouissant du document issu de la Conférence Rio+20 et en particulier du choix des 26 domaines prioritaires dont le nouveau programme de développement durable devra traiter, dit qu'une action cohérente est essentielle si l'on veut réaliser à la fois le développement durable et renforcer la résilience des individus, des communautés et des pays vulnérables.

76. En effet, les pays en développement sont particulièrement vulnérables à l'incidence et à l'impact de ces chocs, qui trop souvent réduisent à néant les gains obtenus sur le front du développement. Les engagements pris par les États lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide traitent directement de la tâche essentielle d'intégrer le concept de résilience dans le développement durable. Il faut s'appuyer sur ce concept pour améliorer la cohérence et renforcer les liens entre l'action humanitaire et le travail de développement. Cependant, les gouvernements doivent combler les graves lacunes de financement pour le renforcement de cette résilience, en augmentant les ressources allouées à la réduction des risques de catastrophe et à la planification préalable en prévision des catastrophes. La FICR s'est engagée à allouer jusqu'à 10 % des fonds reçus pour les appels d'urgence à la réduction des risques et elle encourage les autres organismes humanitaires à faire de même.

77. Indépendamment de l'aide qu'il faut apporter aux petits agriculteurs et à la lutte contre la grande

instabilité des prix des denrées alimentaires, les pays donateurs doivent prendre rapidement des mesures fermes sur les questions de la sécurité alimentaire et de la nutrition durant les crises chroniques, car on sait que la prise rapide de mesures, lors de telles crises, est économiquement indiquée et peut sauver de nombreuses vies. Les gouvernements doivent également s'attaquer aux inégalités dans l'accès aux soins de santé, en particulier dans le cas des femmes et des enfants. Dans leur grande majorité, les gouvernements ont admis qu'il était nécessaire de s'occuper des inégalités dans le domaine de la santé si l'on veut réaliser les OMD 3, 4 et 5, et ils se sont engagés à accroître les efforts qu'ils font pour assurer la non-discrimination et l'égalité entre les sexes dans ce domaine; il les engage à honorer cette promesse.

78. S'agissant du modèle de développement à retenir pour la période postérieure à 2015, il appelle à appliquer de façon accélérée le Cadre d'action de Hyogo, qui vise avant tout la résilience des communautés locales et des nations face aux catastrophes au niveau de la communauté locale, et qui doit être intégré dans les plans nationaux et internationaux, ainsi que dans le programme de développement durable après 2015. La FICR encouragera les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui pour la plupart ont des racines profondes dans les communautés vulnérables et plus d'un siècle d'expérience en matière d'intervention humanitaire et de fourniture de services, à contribuer à la formulation du programme de l'après-2015 et à entrer en relation avec leur gouvernement sur ces questions.

79. **Le Président** remercie les délégations de leur participation au débat et donne un premier résumé des opinions exprimées, qui sera rédigé et distribué aux membres de la Commission plus tard durant la session.

La séance est levée à 12 h 55.